MEXIQUE – La voie est ouverte pour des cultures de maïs GM

Par

Publié le 31/03/2008, modifié le 27/02/2025

En 2005, le Mexique a adopté une Loi de Biosécurité sur les OGM. Baptisée “loi Monsanto” par les ONG environnementalistes, cette loi encadre et légalise la culture des OGM. Sur le cas particulier du maïs, cette loi n’avait pas mis fin à l’interdiction de culture de maïs GM établie à la fin des années 90. Début avril, le gouvernement a publié le règlement d’application de la loi qui ouvre notamment la voie à des autorisations de cultures expérimentales de maïs transgénique au Mexique. Le gouvernement a jusqu’à fin mai pour mettre en place un régime de protection spéciale du maïs qui devra prendre en compte le respect des centres d’origine et de diversité génétiques. Le "Pacte paysan et social", alliance formée en février entre différentes organisations paysannes et de protection de l’environnement, s’estime trahi par ce règlement, pour lequel ils n’avaient été ni informés, ni consultés.

Adresse de cet article : https://infogm.org/mexique-la-voie-est-ouverte-pour-des-cultures-de-mais-gm/